

Séance du Conseil communal du 5 décembre 2023

Date de l'annonce publique de la séance : 29 novembre 2023

Date de la convocation des conseillers : 29 novembre 2023

Présents : Mmes et MM. Mirko MARTELLINI, bourgmestre, Luc JEMMING et Ana Teresa MARQUES LIMA échevins, Luc CLEMEN, Paul EWEN, Liz HEINTZ, Myriam MARTINS MENDES, Natalie SILVA, Joël WEIS conseillers, Bruno BRUNETTI, secrétaire,
Absents, excusés : néant

1. Fixation des nuits blanches pour l'année 2024 ;

M. Paul Ewen fait la remarque que dans le dossier la date de Carnaval est de 2024 à 2025. Cette faute matérielle est rectifiée.

Le Conseil communal,

Vu la loi du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets ;

Attendu qu'il appartient au Conseil communal de proroger les heures d'ouverture jusqu'à trois heures du matin pour tous les débits de la commune, à l'occasion de certaines fêtes ou festivités (nuits blanches) :

à l'unanimité des membres présents ;

Carnaval	nuit du 08.02. au 09.02.2024 (jeu-ven)
	nuit du 09.02. au 10.02.2024 (ven-sam)
	nuit du 10.02. au 11.02.2024 (sam-dim)
	nuit du 11.02. au 12.02.2024 (dim-lun)
Pâques	nuit du 31.03. au 01.04.2024 (dim-lun)
Fête du Travail	nuit du 30.04. au 01.05.2024 (mar-mer)
Journée de l'Europe	nuit du 08.05. au 09.05.2024 (mer-jeu)
Pentecôte	nuit du 19.05. au 20.05.2024 (dim-lun)
Fête Nationale	nuit du 22.06. au 23.06.2024 (sam-dim)
Kermesse	nuit du 20.07. au 21.07.2024 (sam-dim)
Kermesse & Braderie	nuit du 21.07. au 22.07.2024 (dim-lun)
Strossemaart	nuit du 27.07. au 28.07.2024 (sam-dim)
Noël	nuit du 24.12. au 25.12.2024 (mar-mer)

St. Sylvestre

nuit du 31.12.2024 au 01.01.2025 (mar-mer)

fixe les nuits blanches pour tous les débits de la commune en 2024 aux jours suivants.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

2. Rapports des représentants auprès des différents syndicats et délégations ;

Monsieur Martellini donne la parole à Madame Natalie Silva qui remercie le bourgmestre d'avoir rajouté ce point à l'ordre du jour. Madame Silva explique, maintenant que les représentants communaux ont été nommés dans les différentes commissions et syndicats, ce serait dans l'intérêt de la transparence et important que de temps en temps ce point figure à l'ordre du jour et que chaque représentant fasse un petit résumé de ce qui a été décidé dans le syndicat respectivement la Commission ou autre délégation dont il fait partie. Madame Natalie Silva explique que beaucoup de Communes portent ce point à leur ordre du jour.

Monsieur Luc Clemen trouve que c'est une bonne idée et que chaque conseiller fasse déposer son rapport sur le « Sigidrive », pourquoi pas ? Monsieur Paul Ewen trouve qu'effectivement c'est une bonne idée et rajoute qu'un petit rapport oral de deux minutes suffit amplement. Les rapports existent de toute façon, le but de cet exercice est d'informer en quelques mots le Conseil communal où en sont les Syndicats et commissions dans leurs projets et travaux.

décide à l'unanimité des membres de porter ce point régulièrement à l'ordre du jour des Conseils communaux ;

Madame Natalie Silva explique que le SIMAD (Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile) s'occupe prioritairement d'organiser les « repas sur roues » et du « téléalarm ». Les membres du bureau exécutif du SIMAD sont :

*Natalie Silva, Présidente
Jean-Pierre Schmit, vice-Présidente
Corinne Meyers, Vice-Président*

Monsieur Luc Clemen, membre du Comité de surveillance du HPPA Mersch explique que Monsieur Nicky Wintringer est le directeur du HPPA.

En tant que délégué de l'ORT il explique qu'une réunion a eu lieu fin 2023 au Centre culturel an der Kleederfabrek à Larochette et que cette réunion portait sur le « Masterplan » de la région du Müllerthal.

L'assemblée générale aura lieu au mois de janvier 2024.

Madame Ana Teresa Marques explique que les membres du bureau exécutif du SIDEN ont été désignés :

*Fernand Mergen, Président
Romain Schroeder, Vice-Président
Georges Majerus, Vice-Président
Annie Nickels-Theis, Membre
Marc Keilen, Membre*

Concernant le Natur- a Geopark Möllerdall c'est Monsieur Nosbusch, bourgmestre de la commune de Beaufort qui est le nouveau Président.

Monsieur Mirko Martellini prend la parole et explique que les membres FILANO sont :

*Mirko Martellini, Président,
Lucien Brosius, Vice-Président
Sophie Diederrich, Membre du bureau*

Luc Clemen, Nicolas Decker, Luc Jemming et Laurent Schiltz, Membres du comité

Monsieur Mirko Martellini explique que le SIDEC n'a pas encore désigné son bureau exécutif.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

3. Approbation du « Budget rectifié 2023 » et du « Budget 2024 » de l'Office Social Commun à Larochette ;

Madame Natalie Silva, conseillère communale quitte la salle conformément à l'art.20 de la loi communale et ne participe ni aux discussions ni au vote.

Le Conseil communal,

Vu le budget rectifié de l'exercice 2023 et le budget de l'exercice 2024 ;

Vu la loi communale ;

Vu les dispositions et instructions sur la matière ;

Vu la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale ;

approuve à l'unanimité des membres présents (Madame Natalie Silva n'ayant pas

participé au vote ni aux discussions); ;

le budget rectifié 2023 et le budget 2024 de l'Office Social commun de Larochette.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

4. Approbation d'un compromis de vente ;

En accord avec tous les conseillers ce point a été traité avant le point 3 de l'ordre du jour

Madame Natalie Silva demande si le CBE compte continuer les projets de renaturation? Le collègue échevinal répond que oui. Est-ce que le projet sera traité avec celui à proximité de l'ancien Little Woodstock, et dans quel laps de temps comptent-ils le faire?

Le Conseil communal,

à l'unanimité des membres présents approuve ;

le compromis de vente entre les soussignés :

L'Administration Communale de Larochette, représentée par son collègue échevinal, Monsieur Mirko MARTELLINI, bourgmestre, Monsieur Luc JEMMING, échevin et Madame Ana Teresa MARQUES LIMA, échevine, dénommés ci-après « **la Commune** », d'une part,

et

Monsieur Paul Jean SCHAUS, né le 14/05/1962 à Ettelbruck, demeurant à L-9216 Diekirch, 28, rue de la Croix dénommé le « **propriétaire** », d'autre part,

il a été convenu de ce qui suit :

Monsieur Jean-Paul SCHAUS, s'engage à vendre à la Commune le terrain au lieu-dit (**voir plan ci-après**) :

- Commune de Larochette, section B d'Ernzen au lieu-dit «Bei der Manzenbach», numéro cadastral **10/1341 d'une contenance de 20 ares 95 centiares** ;

Le prix de vente pour la totalité de la parcelle susmentionnée est fixé à 10.000,00 € nets à l'indice courant en vigueur.

La présente vente se fait en vue de la renaturation, voire dans un but d'utilité publique. Les frais d'acte seront à charge de la Commune.

Fait en double exemplaires à Larochette, le 20 octobre 2023

Le propriétaire

s. Paul Jean SCHAUS

La Commune

s. représentée par son collègue échevinal (Mirko Martellini, Luc Jemming Ana Teresa Marques Lima



Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

5. Approbation : Renouvellement de la convention avec le service « Bummelbus » du

Forum pour l'Emploi pour l'année 2024 ;

Madame Natalie Silva, conseillère communale quitte la salle conformément à l'art.20 de la loi communale et ne participe ni aux discussions ni au vote.

Le Conseil communal,

Vu la convention du 16 novembre 2023 entre le Forum pour l'emploi asbl et la Commune de Larochette réglant l'utilisation du « Bummelbus » dans la commune de Larochette entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 ;

Considérant que la convention renseigne un montant de 26.976,67 € HTVA ;

Considérant que la dépense afférente est prévue au budget de 2024, sub art.3/648211/99001 P ;

avec huit voix pour (Madame Silva n'ayant pas participé au vote);

approuve le renouvellement de la convention du 16 novembre 2023, entre le Forum pour l'emploi a.s.b.l. et la Commune de Larochette relative au service du « Bummelbus » pour l'année 2023.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

6. Discussion : Déclaration du collègue échevinal ;

Monsieur Martellini explique que la déclaration du collègue échevinal qui était à l'ordre du jour du Conseil communal du 19 septembre peut être débattue en cette séance.

Donc si quelqu'un a des questions à vous l'honneur.

Madame Natalie Silva remercie le bourgmestre qu'une discussion et un débat peuvent enfin avoir lieu sur la déclaration, ce qui n'était pas le cas en septembre. La déclaration échevinale est une déclaration importante, qui intéresse les conseillers communaux, mais aussi les citoyens de notre commune. D'habitude le CBE y déclare ses projets et intentions durant les 6 années à venir. Madame Silva ne comprend pas pourquoi le CBE a refusé toute discussion et questions lors de la présentation en septembre. Elle trouve néanmoins que cette déclaration n'est pas écrite sous la forme d'une déclaration traditionnelle. Il n'y a pas de points concrets dans la déclaration mais tout est décrit d'une manière générale. Normalement on explique des projets et des mesures concrètes dans une déclaration, ce qui selon elle n'est absolument pas le cas dans la déclaration du collègue échevinal.

Madame Silva rappelle au collègue échevinal que dans leur déclaration ils citent toujours le « collège des échevins... », mais elle tient à les informer que la bonne dénomination est comme suit: « le collège des bourgmestre et échevins »

Vous parlez de projets novateurs dans le domaine de l'éducation, scolarisation moderne : De quels projets s'agit-il ? Monsieur Luc Jemming répond qu'il s'agit de l'amélioration de la digitalisation à l'école. Le collège échevinal est en train de travailler là-dessus.

Le but serait la mise en place d'un « tool » qui faciliterait le travail entre les enseignants et entre les parents. C'est un projet communal qui est financé par le Ministère de l'éducation nationale.

Pour les personnes âgées, soins adaptés à leurs services..., qu'entendez-vous par cela ? Est-ce que la Commune va mettre en place un service de soins, une sorte de deuxième « Hëllef Doheem » ? Non, ce n'est pas ce que nous entendons faire explique Monsieur Jemming, ce que nous entendons faire c'est en collaboration avec « Hëllef Doheem » améliorer l'accessibilité aux personnes âgées à certains endroits. Madame Silva répond : donc si j'ai bien compris ce que vous avez inscrit dans la déclaration échevinale est faux ? Oui, répond Monsieur Luc Jemming, du moins ce n'est pas ce que nous entendons faire et passer comme message.

Monsieur Ewen Paul reprend en disant, donc ce que vous entendez faire, c'est offrir une meilleure accessibilité physique aux personnes à mobilité réduite, malvoyants...etc... et ceci avec la coopération du Foyer Elise de Roebé ?

Oui, c'est plus dans cette direction, il existe aussi un service qui facilite aux personnes âgées l'accès à internet et qui leur offre une meilleure et facile utilisation des réseaux sociaux etc., mais d'abord nous devons en parler avec la direction de « Hëllef Doheem » .

Madame Natalie Silva demande au collègue échevinal ce qu'ils veulent dire avec la déclaration suivante : Ainsi, nous établirons un concept économique en collaboration avec nos partenaires régionaux et les acteurs locaux, afin de créer un environnement favorable à la prospérité et au développement durable de notre Commune.

Monsieur Luc Jemming explique que le but est de créer un concept avec différents acteurs notamment le Naturpark avec les commerçants existants voire ceux qui désirent s'installer dans notre Commune. Le but est de rendre de l'attractivité à notre Commune. Monsieur Mirko Martellini explique avoir eu une entrevue avec « Fairtrade Luxembourg » en vue de connaître les conditions qu'il faut respecter pour devenir une Commune « Fairtrade », mais cette discussion pourra être discutée dans un des prochains Conseils communaux. Monsieur Luc Clemen explique que l'ORT essaye aussi de mobiliser les commerçants locaux pour devenir « quasiment » un commerce portant le label ORT. Quelques commerces dans la région Müllerthal fonctionnent déjà avec ce label. Ces labels sont des garants de qualité dans les établissements et endroits suivants : hôtellerie, locations de vacances, campings, restaurants, auberges de jeunesse, offices de tourisme, attractions touristiques et activités de plein air. Les labels sont des instruments qui vous permettent de distinguer la qualité des établissements et leur offre. Ceci est une offre totalement neuve, et probablement beaucoup de commerçants ne sont même pas au courant. Il faudrait faire de la publicité dans ce sens, et en parler à l'ORT.

Monsieur Joël Weis revient sur le point 1 de la déclaration échevinale : « C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place des initiatives visant à créer des espaces attrayants au sein de nos établissements scolaires. Nous visons à offrir aux élèves un cadre agréable, propice à la détente, à la découverte de la nature et à l'épanouissement de leur créativité ».

Monsieur Joël Weis dit que suivant ses informations, notre Commune n'a qu'une seule école, et demande des explications relatives à la création d'espaces attrayants ? Monsieur Mirko Martellini explique oui, nous avons une seule école, mais nous avons deux cours d'école. Nous avons déjà eu une entrevue sur place avec un architecte spécialisé dans ce domaine, le but est de revoir complètement les cours d'école, de les rendre plus attrayantes et plus vertes. Monsieur Paul Ewen dit, n'oubliez pas de penser à la proximité de la route, c'est un endroit très critique. Monsieur Mirko Martellini explique qu'il existe des moyens de réduire les

émissions de bruit en utilisant des matériaux isolants.

Monsieur Paul Ewen demande comment pensez-vous rendre la cour d'école plus verte et attractive, il existe des consignes de la part du Ministère de l'Education nationale qui définit les mètres carrés par enfant etc...

L'idée n'est pas de créer une cour d'école qui ressemble à un pré.

Monsieur Joël Weis dit, j'ai aussi une question concernant la digitalisation à l'école, si j'ai bien compris vous aimeriez mettre en place un « tool ». Donc vous comptez augmenter le stock de tablettes, et d'autres matériaux informatiques déjà en place ? Un « tool » identique mis en place et financé par le ministère de l'éducation existe déjà.

Monsieur Mirko Martellini explique que ce serait une sorte de « sharepoint » qui facilitera la coopération entre les parents et le personnel éducatif. Que ce soit au niveau des devoirs à domicile, mais aussi au niveau de la communication.

Monsieur Paul Ewen dit que ce seront donc trois partenaires. Enseignants, parents et élèves ? Monsieur Mirko Martellini explique qu'il y'aura quatre partenaires, il ne faut pas oublier la société qui met en place le « tool ». Elle sera aussi là pour donner des formations aux utilisateurs, notamment aux enseignants.

Le but est d'avoir un sharepoint bien structuré, et de gagner du temps lors de la préparation de documents et ainsi d'avoir plus de temps.

Madame Natalie Silva explique que c'est également le but du E-Bichelchen qui existe déjà.

Madame Ana Teresa Marques explique que les enfants devront aussi être poussés un peu à donner plus de liberté à leur créativité, et devront apprendre à travailler sur une plateforme pour tous. Le but est de motiver les élèves à travailler en communauté et en ligne. Ce ne sera pas une école où tout fonctionne avec des I-Pads, ça on peut l'exclure. Le stock d'Ipad ne devra pas être augmenté, ils travailleront en groupes d'élèves.

Monsieur Luc Clemen dit que la digitalisation dans les écoles fondamentales est très importante, et lui-même s'en est rendu compte pendant la période du Covid-19 lorsqu'il donnait des cours à l'école en tant que remplaçant et a compris quelle importance avaient les I-Pads etc pendant la crise. Il est d'avis qu'il est important d'apprendre aux élèves dans un jeune âge à utiliser les médias sociaux. C'est un grand avantage pour les prévenir des dangers de l'internet.

Madame Natalie Silva rappelle que le programme scolaire est défini par la politique nationale et non communale.

Monsieur Joël Weis demande une explication concernant la phrase suivante : Dans ce but nous veillerons à promouvoir les activités à l'extérieur pour les enfants ainsi que l'offre de plats équilibrés, frais avec des produits locaux et bio. Ceci est une décision qui avait déjà été prise par l'ancien Conseil communal, y'a-t-il une nouvelle décision qui a été prise ? Monsieur Luc Jemming répond que non, le collège échevinal restera en contact avec la direction des Auberges de jeunesse luxembourgeoises pour que tout reste bien en place.

Monsieur Weis ajoute que la phrase suivante issue de la déclaration échevinale : ...Dans ce but nous veillerons à promouvoir les activités à l'extérieur pour les enfants ainsi que l'offre de plats équilibrés, frais avec des produits locaux et bio. On pourrait croire que cela veut dire que vous voulez encore améliorer et changer des choses au niveau des menus. Madame Ana Teresa Marques et Monsieur Luc Jemming répondent que tout restera dans la continuité.

Monsieur Joël Weis demande si on peut lui expliquer les phrases suivantes : ...Nous sommes conscients que nous devons réagir face au manque de places pour la petite enfance dans notre crèche. Dans ce contexte

nous collaborerons avec le ministère de l'Éducation afin d'élaborer des solutions à court terme tout en garantissant les normes d'hygiène et de sécurité...

Monsieur Luc Jemming, répond qu'en ce moment il n'y a pas d'urgence dans ce domaine : Les enfants de notre Commune ont chacun une place dans la crèche communale, et c'est le plus important. Les enfants qui habitent dans les communes voisines, ne sont pas vraiment notre souci principal. Je tiens aussi à rappeler que l'aire de jeux de la crèche est trop petite et qu'à court terme il n'est pas prévu d'aménager une nouvelle crèche dans notre Commune.

Madame Natalie Silva explique, que ceci est encore une raison de plus pourquoi il est important de discuter avec le personnel communal et de bien connaître les sujets avant d'écrire quelque chose dans une déclaration du collège échevinal qui finalement n'est pas correcte.

Monsieur Paul Ewen a des questions sur la mobilité :

Savez-vous si le Ministère prévoit de faire des études dans la rue de Mersch en vue de diminuer le trafic excessif ? Monsieur Mirko Martellini explique avoir bientôt une entrevue avec l'administration des P&Ch pour en discuter.

Madame Natalie Silva explique que le collège échevinal mentionne la phrase suivante dans sa déclaration : L'idée est de s'engager pour avoir plus de lignes qui traversent la Commune de Larochette, et que vous vous engagerez à accroître l'offre des transports en commun afin d'améliorer l'accessibilité et la mobilité des résidents, travailleurs et visiteurs.

Madame Natalie Silva explique qu'on pourrait interpréter la phrase comme si l'administration communale allait mettre en place un bus (style Bummelbus ou Citybus) en plus de l'offre de RGTR ? Monsieur Luc Jemming explique que non, le but est de prendre contact avec le Ministère des transports publics.

Monsieur Joël Weis explique qu'il faudrait aussi rappeler aux RGTR de respecter les lignes et de ne pas les raccourcir, ce qui arrive malheureusement de temps en temps. Monsieur Luc Jemming explique qu'en tant que parent d'un enfant qui est aussi de temps en temps concerné, il téléphone au ministère des transports et leur explique le souci. Il explique qu'il ne pense pas que c'est au collège échevinal de régler ce problème.

Monsieur Paul Ewen aborde les « zones 30 km/h » qui sont et seront à l'avenir de plus en plus importantes. Avec la construction de la nouvelle maison relais, il sera important de planifier une zone 30km/h pour garantir la sécurité des acteurs, surtout au niveau du passage de la maison-relais vers l'école fondamentale. Mais je parle également de la sécurité des passants dans la rue de Mersch, surtout dans sa partie basse qui est très étroite. La vitesse est un énorme problème pour les habitants de la rue de Mersch, que ce soit pour le bruit occasionné respectivement la pollution. Le collège échevinal explique que les deux problématiques sont connues et en cours de traitement.

Monsieur Luc Clemen en profite pour remercier le collège échevinal pour les « dos d'âne » installés dans la montée d'Ernzen à Ernzen. Il a constaté lui-même que les automobilistes roulent plus doucement.

Monsieur Joël Weis explique qu'il y a encore des automobilistes qui accélèrent vivement entre un coussin et l'autre ou qui esquivent les « dos d'âne » en roulant sur le trottoir voire passent par la Carrière d'Ernzen.

Monsieur Paul Ewen demande s'il y a des nouvelles concernant la prolongation de la PC5. Est-ce que le collège échevinal s'est déjà engagé pour la cette prolongation ? Monsieur Luc Jemming explique qu'à l'heure actuelle aucune intervention à ce niveau a été faite par le collège échevinal pour faire avancer le projet. M. Paul Ewen demande si le collège échevinal est voué à faire avancer les pistes cyclables communales ? Dans le passé un projet du LEADER avait déjà travaillé sur une panoplie de chemins/pistes pour relier des chemins communaux d'une commune à une autre commune. C'est un projet important pour le tourisme, mais aussi

pour les habitants de notre commune. Savez-vous où en sont ces projets ? Monsieur Jemming explique qu'un projet existant allant d'Ernzen vers Schoos existe mais n'a pas été retenu. La raison lui est inconnue. Monsieur Paul Ewen explique que le collège échevinal devrait s'engager pour faire avancer ces projets qui sont très importants pour notre commune. Il existe tout une étude sur la prolongation des pistes cyclables régionales.

Monsieur Mirko Martellini explique qu'il a récemment aussi vu une pancarte à Medernach pour la planification d'une piste cyclable de Medernach en direction de Schrondeweiler. Monsieur Paul Ewen explique que beaucoup de projets prévoient surtout le goudronnage de chemins et que certaines études parlent même d'un chemin dans le parc naturel à Meysembourg.

Monsieur Joël Weis revient sur le chemin qui devrait mener du Ernzerberg vers Schoos. En fait, il était aussi prévu que le chemin Manzebaach à Ernzen soit utilisé comme jonction vers l'Ernzerberg, mais ce chemin est surtout un chemin cyclable pour les MTB mais pas pour des vélos de ville. « Pro Vélo » disait clairement que tant que le chemin forestier qui longe la montée vers la Carrière n'est pas aménagé pour les cyclistes il ne serait pas pris en considération par eux.

Monsieur Clemen est d'avis que nous ne sommes plus vraiment dans le contexte de la déclaration échevinale, mais Madame Natalie Silva explique que nous parlons de mobilité douce et que la mobilité douce fait partie de la déclaration échevinale et qu'une déclaration échevinale devrait expliquer exactement les visions du collège échevinal avec des projets concrets.

Madame Natalie Silva aborde le point sur la digitalisation et demande ce que le collège échevinal entend dire par le « développement d'une plateforme numérique » ? Comme vous le savez c'est le SIGI (Syndicat intercommunal de la Gestion Informatique au Luxembourg) qui gère les programmes communaux tout comme le CTIE. Madame Ana Teresa Marques explique que ce qu'entend le collège échevinal est simplifier les services aux habitants. Ne plus forcément devoir se déplacer et pouvoir faire ses demandes en ligne via le site internet. Le but n'est pas de créer une plateforme communale. Madame Natalie Silva dit : donc ce point de la déclaration est également faux ? Madame Ana Teresa Marques Lima explique que ce qui est certain ce n'est pas une propre plateforme que nous désirons créer mais améliorer les services aux citoyens.

Madame Natalie Silva demande au collège échevinal puisqu'ils disent vouloir « améliorer » et « étendre » le réseau de fibre optique dans toute la Commune, quelles routes sont prioritaires, et s'il y a des projets concrets prévus prochainement ? Oui, dans la rue de Medernach à hauteur du Delhaize, dans la rue Osterbour et dans le chemin J.A Zinnen. Est-ce que la Commune prévoit aussi l'installation de hotspots (bornes offrant du wifi gratuit aux utilisateurs). Monsieur Luc Jemming explique que le wifi gratuit n'a pas été thématiqué au sein du collège échevinal, mais que l'idée de Madame Natalie Silva est bonne.

Madame Natalie Silva pose une question au niveau de la formation du personnel. Monsieur Luc Jemming explique avoir déjà eu des entretiens avec les salariés de la Commune pour comprendre où sont leurs besoins primaires. Concrètement rien est décidé. Madame Natalie Silva demande si le collège échevinal a prévu d'engager du personnel supplémentaire ? Monsieur Luc Jemming répond : pas actuellement, et qu'il faut aussi faire face aux contraintes budgétaires.

Madame Natalie Silva a une question concernant le point « Jeunesse » qui figure dans la déclaration échevinale. « Les jeunes sont les oubliés de notre société.... » Je me permets cependant de rappeler que nous disposons d'une maison des Jeunes qui fonctionne bien. Chaque année deux réunions ont lieu avec les acteurs principaux de la MJ et les retours sont toujours positifs. Justement Monsieur Mirko Martellini explique avoir été à la réunion de la MJ il y a une semaine et il confirme que les éducateurs sont vraiment motivés, les jeunes y vont régulièrement. Madame Natalie Silva demande, alors pourquoi le collège échevinal dit que les jeunes sont les oubliés.... Est-ce qu'il est d'avis que c'est le cas à Larochette ?

Madame Natalie Silva demande ce que le collège échevinal entend par optimisation de l'utilisation et

attractivité de la maison des jeunes ? Allez-vous augmenter le personnel qui a déjà été augmenté en 2023 ? Monsieur Mirko Martellini explique qu'il n'y a pas de demande de la part de la maison des jeunes d'augmenter le personnel. Ils ont un stagiaire qui fait un bon travail et cela suffit en plus du personnel actuel pour faire face aux besoins des jeunes.

Madame Natalie Silva demande ce que le collège échevinal veut dire avec : promouvoir l'excellence et l'effort des jeunes à développer leurs talents ? Monsieur Luc Jemming répond qu'ils pensent à la mise en place Conseil communal des jeunes.

Monsieur Luc Clemen propose que la Maison des Jeunes coopère avec la Maison de l'orientation.

Monsieur Mirko Martellini explique que lors de la plateforme des représentants du MEN ont expliqué qu'il existe aussi des « workshops » auxquels les maisons des jeunes peuvent participer...

Madame Natalie Silva demande ce qu'entend le CBE sous le point « améliorer l'offre de transports pour les jeunes afin de garantir l'accès en toute sécurité vers les événements régionaux et nationaux (Nighlifebus, Schueberfouerbus)? Monsieur Mirko Martellini explique qu'ils veulent dire qu'il faut améliorer la communication du service aux habitants.

Madame Natalie Silva demande comment ils pensent mettre en place un Conseil communal pour les jeunes. Monsieur Luc Jemming est d'avis que c'est un point qui est combinable avec la future « Commission des jeunes », respectivement avec la maison des jeunes.

Monsieur Joël Weis pose la question si dans le futur il est prévu que la convocation du Conseil communal se fasse plus tôt que les 5 jours ouvrables minimaux prévus dans la loi communale ? Monsieur Luc Jemming répond que souvent il faut du temps pour préparer les dossiers etc, de sorte que ce n'est administrativement pas toujours possible. Le collège échevinal verra cela dans le futur mais sans promesse.

Monsieur Joël Weis demande si dans le futur un « live-streaming » des séances du Conseil communal, respectivement si l'enregistrement des séances du Conseil communal est prévu, et si après les gens pourront écouter les séances du Conseil communal via le site internet communal ?

Monsieur Luc Jemming répond que le collège échevinal est encore en train d'évaluer les avantages et désavantages à ce sujet.

Monsieur Paul Ewen rajoute que le fait d'enregistrer les séances donnerait une opportunité à toute personne qui désire écouter la séance en détail.

Monsieur Luc Clemen explique que si on enregistre les séances le secrétaire communal n'aura plus besoin de noter chaque intervention des conseillers, ce qui n'est en plus même pas une obligation.

Monsieur Paul Ewen, explique que la seule Commune qui note chaque intervention dans un registre analytique est la Ville de Luxembourg.

Madame Natalie Silva rappelle que le collège échevinal a dit dans sa déclaration échevinale, que les rapports complets seront fournis dans un bref délais. Monsieur Luc Clemen répond, que oui, et que si le Conseil communal décide que dans le futur les séances du Conseil communal seront enregistrées, alors il suffira de les mettre en ligne et ce sera plus qu'un rapport complet. Les délibérations pourront se limiter au préambule explicatif, aux textes de loi et à la décision prise par le Conseil communal.

Monsieur Joel Weis demande si le E-Reider est prévu prochainement sachant que le E-Reider est et reste toujours un complément du Reider traditionnel. Madame Natalie Silva et Monsieur Paul Ewen expliquent que l'introduction d'un E-Reider ne veut pas automatiquement dire qu'on peut arrêter le Reider traditionnel.

Selon la loi et les réglementations en vigueur, les pièces qui doivent être publiées au Reider doivent être visibles pendant toute la durée de la procédure sans interruption, ce que le E-Reider n'offre pas. Le collège échevinal répond que ce n'est actuellement pas encore prévu.

Madame Natalie Silva vient à parler de la population âgée que le collège échevinal reprend dans la déclaration échevinale et leur rappelle qu'à part un bail locatif avec la « Stëftung Hëllef Doheem » et la Commune il n'existe aucune autre collaboration entre « SHD » et la Commune à sa connaissance. Est-ce que le collège échevinal prévoit une nouvelle collaboration ?

Monsieur Paul Ewen explique aussi que les personnes, les clients qui visitent le centre de jour Elise de Roebé sont des clients qui bénéficient d'une assurance dépendance car dans le cas contraire se serait impayable.

Monsieur Luc Jemming remercie Madame Natalie Silva pour cette information.

Monsieur Jöel Weis demande comment le collège échevinal entend mieux faire utiliser les infrastructures sportives notamment le complexe sportif et le complexe aquatique ?

Monsieur Luc Jemming répond que les disponibilités des salles du hall sportif seront revues, et de source sûre il y a déjà moyen de faire mieux au moins quant à la disponibilité de la salle du Taekwondo.

Monsieur Mirko Martellini explique que la Piscine scolaire est chauffée 7 jours sur 7 mais n'est utilisée que pendant les heures scolaires. Le syndicat FiLaNo est en pourparlers avec des acteurs privés pour l'organisation de cours tels que Babyswimm, Aquagym etc...

De plus, à la demande de Madame Silva, Monsieur Mirko Martellini explique qu'il n'est pas prévu d'engager un coordinateur sportif pour le projet (Fit 4 Fiels), mais c'est plus une Commission sportive par exemple qui proposera des manifestations au public.

Madame Silva Natalie demande si le collège échevinal a l'intention d'intervenir dans l'organisation des clubs et associations en leur donnant des recommandations comment mieux gérer leurs jeunes talents ? Monsieur Luc Jemming répond que non, pas du tout, c'est surtout de soutenir les clubs.

Madame Natalie demande ce qu'ils entendent concrètement comme projet afin de promouvoir et soutenir les citoyens créateurs.

Monsieur Martellini explique et donne un exemple : si le collège échevinal entend revoir complètement la Place Bleech, ils pourraient par exemple demander à la population de le faire part de leurs idées.

Madame Natalie demande ce qu'ils veulent dire avec « optimiser la logistique et les caractéristiques » ?

Monsieur Luc Jemming répond que leur but est de rendre accessible à tous les activités qui auront lieu sur le territoire de la Commune.

Madame Natalie Silva, demande au collège échevinal leur opinion sur les « green events » ? Monsieur Luc Clemen explique que c'est le club et ou l'association qui doit se conformer. Dans une deuxième phase le collège échevinal pourrait ensuite en coopération avec les clubs sportifs discuter comment la Commune pourrait aider et appuyer les clubs et associations sportifs que ce soit avec une acquisition de par exemple un « Spullweenschen » respectivement de l'acquisition du « Spullweenschen » ensemble avec une ou plusieurs Communes.

Monsieur Paul Ewen demande ce qu'entend le collège échevinal par cette phrase : un nouveau projet multimédia afin de faire connaître l'histoire et la richesse de notre Commune ? Nous avons déjà au Bureau du Tourisme le tour en vélo virtuel en 3D qui permet aux gens de faire dans une partie des chemins

touristiques autour de Larochette.

Monsieur Mirko Martellini explique que dans ce cas ils pensaient plus au Musée du Textile avec ses explications et ses présentations digitales.

Monsieur Luc Jemming explique pour sa part qu'il pense aussi à une prise de contact avec l'ORT par exemple pour l'histoire de Larochette.

Monsieur Paul Ewen explique que le programme multimédia ARGO existe, c'est une « App » qu'on peut télécharger sur le portable pour visiter les lieux historiques de notre Commune qui reconstruit en réalité virtuelle les anciens bâtiments.

Monsieur Paul Ewen explique qu'il existe des tours du patrimoine industriel, du patrimoine religieux et du tour féodal, ce sont des tours que tout le monde ne connaît pas mais qui sont aussi intéressants.

On pourrait aller plus loin et marquer tous les lieux historiques à Larochette avec un « QR-code » pour qu'ensuite les intéressés et les touristes puissent s'informer sur l'histoire d'un lieu respectivement sur la vie d'une personne connue, le tout via un « QR-code ».

Monsieur Paul Ewen explique que la Commune a une convention avec les « Amis du Vieux Larochette », pensez à eux, ils pourront vous aider.

Ensuite, le commerce ...Monsieur Paul Ewen explique le NGPM dispose d'informations relatives aux commerces. Ma question, comment motiver les gens privées pour que ces personnes donnent leurs biens en location à un prix abordable afin d'attirer des commerçants à Larochette. La Commune de Heffingen est en train de construire une épicerie. Pourquoi notre commune ne peut pas réaliser un tel projet ? Pourquoi ne pas relancer l'économie locale ? Pourquoi ne pas vendre des produits régionaux qualitatifs de haute qualité au centre du village ?

Madame Natalie Silva explique que de manière générale on peut très bien comprendre que quelqu'un qui avait son commerce dans sa propre habitation n'ait plus envie de relouer le commerce à quelqu'un d'autre. Les gens veulent avoir leur tranquillité. La Commune peut peut-être racheter les immeubles qui en partie sont dédiés au commerce et les relouer...

Monsieur Mirko Martellini explique que l'année passée la Commune a acquis le Maison Ginter pour 1.3 Mio. Le nouveau CBE a l'idée d'y lancer un projet avec des « start ups ».

Monsieur Paul Ewen revient sur le problème qui se pose autour de la Place Bleech concernant tous les commerces qui ont disparu. Réfléchissez à un concept qui pourrait fonctionner et qui serait envisageable autour de la Place Bleech pour relancer les commerces... La Commune pourrait aussi racheter l'un ou l'autre commerces pour le relouer. La Commune de Waldbillig l'a fait avec la Heringer Millen, Heffingen l'a fait avec l'Epicerie, pourquoi pas nous ?

Monsieur Paul Ewen demande si le collège échevinal est en contact avec les propriétaires du la BCEE (pour un éventuel retour ?)

Est-ce que le collège échevinal a pris contact avec les dirigeants des P&T ? Non, ce contact n'a pas été fait.

Monsieur Paul Ewen explique aussi que c'est très bien que BIONEXT se soit installée à Larochette. Est-ce qu'ils ont demandé à pouvoir installer une enseigne lumineuse ?

Monsieur Mirko Martellini explique qu'effectivement il y'a une demande pour y installer une enseigne lumineuse, et l'INPA a déjà accepté cette proposition et la Commune s'y ralliera.

Madame Natalie Silva aborde le thème du logement abordable... Nous avons quelques logements à prix abordable dans la Commune. Nous sommes propriétaires de la Maison Thein, et je pense que bientôt vous nous informerez du projet que vous allez soumettre au Conseil communal. De plus je veux rappeler que la Commune est propriétaire d'un terrain où elle ne peut rien construire toute seule, mais que ce serait possible de trouver un arrangement avec le propriétaire du terrain voisin et de faire un projet ensemble. De plus je suis toujours d'avis que c'est une bonne acquisition que la Commune a fait avec la Maison Ginter où il est également possible d'intégrer des logements à prix abordable. Une personne privée ne pourrait probablement pas se permettre une remise en état comme nous pourrions le faire dans le futur. En plus la proximité au Centre culturel pourrait aussi être un grand avantage suivant le projet qui sera décidé.

Madame Natalie Silva tient cependant à redire que la déclaration échevinale reste relativement vague, maintenant que vous nous avez donné quelques explications, même si pas toutes, elle est un peu plus claire. Cette discussion aurait dû avoir lieu au début de votre mandat mais n'a pas été voulue. Heureusement maintenant c'est fait, et c'est une bonne chose pour nous les conseillers qui comprendront mieux vos idées pour votre mandat de six ans.

Lors de la présentation déjà je vous avais dit que le tourisme, l'environnement, les infrastructures communales, les mesures de protection contre les crues, l'aménagement du territoire, la sécurité de nos citoyens et les finances communales étaient les points importants qui ne sont pas mentionnés par un seul mot dans votre déclaration. J'espère que vous n'allez pas délaissier ces points importants pour notre commune.

Monsieur Paul Ewen explique lui pour sa part, que toutes ces questions n'étaient pas de nature à vouloir créer des problèmes, mais au contraire de les éclaircir.

Madame Natalie Silva demande pourquoi la déclaration échevinale n'est pas en ligne sur le site de la commune.

Monsieur Luc Jemming explique que la déclaration échevinale de l'ancien collègue échevinal n'était pas en ligne non plus, mais que pour eux il n'y a pas de problème à la publier sur le site.

7. Titres de recette ;

Les titres de recette 2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

8. Questions, affaires courantes et communications ;

Monsieur le bourgmestre explique que du côté du collège échevinal il n'y a rien de spécial à communiquer.

Monsieur Clemen informe que le Chrëschtmaart aura lieu le 16 et 17 décembre 2023. Les associations sont motivées de participer, et il explique être super heureux que l'école fondamentale participera elle aussi avec les enfants au Chrëschtmaart en proposant des chants de Noël etc...

Les associations participantes recevront bientôt leur contrat de location de leur chalet et toutes les explications relatives à la sécurité, etc..

Les flyers sont distribuées, et Madame Mores du Syndicat du Tourisme fera encore de la publicité sur le site

communal.

Madame Natalie Silva a encore une question concernant les travaux de démolition du bâtiment CNS. Il y a deux semaines un bulldozer était sur le site. Dans la réunion de travail il avait été dit que la population serait informée au préalable de la démolition et que les intéressés pourraient se manifester auprès de l'administration communale afin de récupérer des objets tels que les anciennes fenêtres, portes, etc ...

Concernant le matériel récupérable dans la maison CNS, Monsieur Luc Jemming explique qu'il ne prendrait aucune responsabilité si quelqu'un devait se blesser en récupérant du matériel. Qui démontera le matériel ? Les intéressés, les ouvriers communaux ? Le collègue échevinal actuel n'a jamais été saisi d'une demande de la part des citoyens à ce sujet et pour ce fait le collègue échevinal a pris la décision de ne pas proposer du matériel de récupération à la population.

Madame Natalie Silva trouve cela dommage, pourquoi ne pas donner une deuxième vie à du matériel encore en bon état. Il existe des contrats qu'on peut conclure avec les intéressés qu'ils acceptent le matériel tel quel. Que l'accès au chantier est à leurs risques et périls...

Monsieur Marc Diederich, l'ingénieur communal répond à la question pourquoi le « bulldozer » est sur le site CNS. Il explique que c'est pour débrancher tous les réseaux et pour chercher le réseau du chalet en amont. Le réseau d'électricité a été trouvé mais pas le réseau du canal.

Madame Natalie Silva demande si les travaux de démolition n'auraient pas déjà dû débuter, c'est ce qui avait été dit lors de la réunion de travail du 27 octobre 2023. Y a-t-il un nouveau moment dans ce projet ? Suivant ses informations le voisinage a des réclamations suite au projet. Il n'en a jamais été fait mention ici au Conseil communal. Monsieur Martellini explique qu'il existe un courrier de la part du voisinage, qui demande à être informé de ce qui sera construit là où le bâtiment CNS est actuellement implanté.

Monsieur Marc Diederich explique que pour sa part il est difficile de donner des informations à des intéressés, si même le Conseil communal n'a pas encore vu les plans de la future « maison relais ». Madame Natalie Silva explique que la situation aurait pu être calmée, si un contact suivi d'explications aurait eu lieu entre la Commune et les personnes concernées. Monsieur Luc Jemming explique qu'il n'a pas de problème à recevoir les gens.

Monsieur Joël Weis a une question relative à la séance du 19 septembre où il avait posé une question pendant la séance qui était restée sans réponse (pas par écrit et non plus lors de la séance successive).

La question concernait les panneaux de que l'ORT Mëllerdall a élaboré suite à l'incident fatal au Müllerthal il y a quelques mois. Monsieur Luc Jemming explique que le dossier portant sur les panneaux a été transféré au garde forestier. Le but est de placer les panneaux plutôt au début d'un chemin touristique, respectivement sur le parking où les gens se garent et qu'ils en prennent connaissance des risques avant de débiter la randonnée.

Monsieur Luc Clemen informe que les installer dans la forêt a comme grand inconvénient qu'on peut vite oublier d'en placer un à un endroit dangereux et que par ce fait on pourrait se le faire reprocher.

Madame Myriam Martins Mendes demande s'il y'a du nouveau au sujet de la rue de Mersch, partie basse, zone 30km/h ?

Monsieur Mirko Martellini explique que la Commune ne peut pas recevoir le rapport de l'accident étant donné que la Commune n'était pas impliquée dans l'accident.

Et, le rdv avec le Ministère n'est pas fixé, mais avec les responsables des P&Ch.

Madame Natalie Silva a constaté que le CBE était souvent absent lors de réceptions, assemblées générales et des réunions, etc... Elle explique comprendre que le collègue le collègue échevinal ne peut pas être représenté partout, mais tient néanmoins à expliquer qu'au sein du Conseil communal siègent aussi des conseillers communaux qui aussi peuvent représenter la Commune, il suffit de demander les concernés.

La séance est levée.

Le Conseil communal